

Monsieur Pascal LALUT
2 rue du Bois de La Croix
Ravaud
16560 AUSSAC-VADALLE

Ravaud, le 23 septembre 2022

LR/AR 11 176 202 5339 6

Objet : Demande d'indemnisation

Monsieur le Maire
Mairie d'Aussac-Vadalle
61 rue de La République
16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur le Maire,

Suite à ma radiation des cadres prévue à compter du 01/09/2022, je vous sollicite afin de m'informer sur le calcul de l'indemnisation de mes congés annuels non pris dans le cadre de ma cessation définitive d'activité et la date de leur paiement.

Ayant pris conseil auprès d'un syndicat représentant les employés de la fonction territoriale, nous avons obtenu les informations suivantes.

Au regard du droit au congé annuel payé affirmé par la directive 2003/88/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003, un agent malade pendant son congé annuel a le droit de bénéficier ultérieurement de la période de congé coïncidant avec l'arrêt de travail.

Un arrêt du Conseil d'État a confirmé que les congés annuels d'un fonctionnaire qui n'avaient pu être pris au cours d'une année civile donnée, pouvaient être reportés dans la limite de 15 mois au terme de la même année (CE du 26/04/2017, req. 406009).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.





Feuillet fixe

Ne pas détacher

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



Numéro de l'envoi : **1A 176 202 5339 6**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

1A 176 202 5339 6

Présenté / Avisé le :

26 / 05 / 2022

Distribué le :

SGR2 V26 MSR 1H 19-1184516 03-22

Lieu de dépôt

Date : Prix : CRBT :

La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone